



LE REFLLET MUNICIPAL

FÉVRIER 2019

COURRIER DU MOIS

Ville de St-Tite: Vente à notre municipalité d'un coupe-bordure à glace pour la patinoire (40 \$).

Régie incendies Centre Mékinac: Recommandation aux municipalités membres de prioriser un projet commun entre les municipalités pour la mise à jour des plans de mesures d'urgence (Programme d'aide financière Sécurité civile).

Régie incendies Centre Mékinac: Dépôt d'un protocole d'intervention « Sauvetage d'urgence en milieu isolé » par la Régie et demande aux municipalités d'en vérifier le contenu et de formuler des recommandations.

Agence municipale 911: Montant de 4 500 \$ accordé à notre municipalité dans le cadre du Programme d'aide pour la préparation aux sinistres (Sécurité civile).

U.P.A. Mauricie: Offre à la municipalité pour parrainer un lauréat et un finaliste au Gala Gens de Terre et Saveurs 2019.

Cour municipale MRC Mékinac: Remboursements des amendes du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018 : chèque de 3 786 \$.

École Paul-Le-Jeune: Remerciements pour la commandite versée pour l'album des finissants).

Réseau Biblio : Contribution + frais informatiques 2019 = 5 885,33 \$ soit 5,23 \$ par citoyen.

Assoc. Dir. Municipaux Qc: Renouvellement de la cotisation d'adhésion et des assurances.

Min. Transports: Suite au récépissé de la résolution demandant l'exemption du dépôt de garantie pour des travaux de moins de 10 000 \$ sur le réseau routier, autorisation accordée par le ministère.

Centre Multi Jardins : Offre de services pour les aménagements floraux été 2019.

Mutuelle municipalités Qc: Ristourne 2018 versée à notre municipalité : 2 025 \$.

Féd. Québ. mun. Appel aux municipalités à rencontrer les députés fédéraux de leur circonscription pour les inciter à reconnaître qu'il y ait davantage de projets admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

St-Adelforce : Demande d'appui à la municipalité pour l'obtention d'une commandite pour le St-Adelforce suite à un projet présenté à la M.R.C. de Mékinac via le Fonds (FDT).

Min. des Finances : Chèque au montant de 55 000 \$ accordé à la municipalité (subvention 1^{er} août 2017 FAC-25161-1 amélioration du réseau routier au montant de 40 000 \$) et (subvention 20 juillet 2018 FAC-27058-1 amélioration du réseau routier 15 000 \$).

Min. des Finances: Chèque au montant de 16 214,73 \$ (subvention Route Bureau volet acc. Investissement D19022047).

Société d'histoire (Jacques Thiffault): Remerciements à la municipalité pour sa contribution (salle gratuite) à l'organisation de la Fête au Village.

Municipalité de Saint-Adelphe
Dépôt légal : Février 2019

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
500 copies

Tirage mensuel :
www.st-adelphe.qc.ca 387^e parution!

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN FÉVRIER 2019
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB www.st-adelphe.qc.ca
OU À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (COPIE PAPIER)

- *Renouvellement de la contribution annuelle 2019 et des frais informatiques, au montant de 5 885,33 \$ sans les taxes, au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Mauricie.*
- *Prêt gratuit de la salle municipale au Centre de loisirs de Saint-Adelphe inc. pour la tenue de bingos au cours des années 2019-2020. Que les dates sont : 22 juin, 21 septembre 2019, et 25 janvier, 2 mai 2020. Que le Centre de loisirs de St-Adelphe inc. verra également à obtenir auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, toutes les autorisations requises pour la tenue de ces bingos si nécessaires.*
- *Appui au St-Adelforce dans sa demande financière au montant de 1 000 \$ présentée dans le cadre du Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC de Mékinac et ce, visant à soutenir des projets en lien avec la tenue de festivals.*
- *M. le conseiller Léon Gagnon déclare qu'il a un intérêt dans la résolution suivante « Parrainage de deux finalistes de Saint-Adelphe au Gala Gens de terre & Saveurs de la Mauricie 2019 », il quitte son siège, sort de la salle des délibérations et ne prend aucunement part aux discussions qui ont porté sur la résolution suivante: Parrainage de deux finalistes de Saint-Adelphe qui représenteront Saint-Adelphe au Gala Gens de terre & Saveurs de la Mauricie le 17 avril 2019 : Léon Gagnon de Ferme L & J Gagnon de Saint-Adelphe, en nomination parmi les finalistes dans la catégorie Agriculteur d'exception et la Ferme Caribou appartenant à M. Caribou Gignac Mélançon, en nomination dans la catégorie Nouvelle Entreprise; ce parrainage est fait au coût de 275 \$ chacun et accorde une visibilité à notre municipalité sur le billet remis au finaliste, sur une affiche disposée à l'entrée de la salle où se tiendra l'événement, ainsi que dans les capsules vidéo concernant les finalistes. M. Mario Montambault est désigné pour représenter la municipalité à ce Gala au coût de 75 \$.*
- *Appui à «Garage G. Champagne Inc.» dans sa démarche auprès de Bombardier Produits récréatifs (BRP), afin qu'il puisse maintenir sa concession des produits SKI-DOO à Lac-aux-Sables, laquelle vient à échéance en mars 2019.*
- *Acceptation du rapport annuel préparé par la Régie des incendies du Centre Mékinac pour la mise à jour du schéma de couverture de risques.*
- *Prêt gratuit de la salle et du parc municipal à la Maison des Familles de Mékinac pour la tenue de la Journée des Familles de Mékinac le 11 mai 2019 dans notre municipalité et qu'à cette occasion, une multitude d'activités seront offertes de 10h à 16h.*
- *Contrat de fourniture et de plantation de fleurs (été 2019) accordé à «Centre Jardin Multi-Fleurs enr.», pour les aménagements paysagers, les pots, les bacs et les jardinières de la municipalité et ce, au coût de 2 219 \$, excluant les taxes, le tout selon la 2^e soumission transmise par courriel en date du 12 février 2019.*
- *Mandat à l'ingénieur de la MRC de Mékinac (évacuation de l'eau sur la rue Industrielle) pour la préparation d'un avis technique pour les travaux à effectuer dans le but de permettre l'évacuation de l'eau stagnante qui s'accumule sur la rue Industrielle à Saint-Adelphe.*
- *Commandite de 4 500 \$ versée au St-Adelforce 2019, pour le prêt gratuit des locaux et des terrains et autorisation à fermer un secteur de la rue Baillargeon, les 28 juin, 29 juin et 30 juin 2019. Le Comité du St-Adelforce verra à faire signer aux compétiteurs qui participeront aux épreuves, une formule dégageant la Municipalité de St-Adelphe, ses représentants et les organisateurs, de toutes poursuites civiles en cas d'accidents ou incidents qui pourraient survenir aux dates précitées.*
- *Demande à Déry Télécom d'offrir à ses clients situés au sud de Portneuf, particulièrement à St-Adelphe, le service de diffusion des nouvelles de la Mauricie.*

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN FÉVRIER 2019 (SUITE)

- *Appui à la Fédération québécoise des municipalités concernant les modalités de l'Entente Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour l'horizon 2019-2023, dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles les coûts des employés municipaux assignés à un projet.*

Une copie de cette résolution sera transmise au ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, M^{me} Andrée Laforest, au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers et à la présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et mairesse de Magog, M^{me} Vicky-May Hamm.

SÉANCES PUBLIQUES M.R.C. – MUNICIPALITÉ – RÉGIE INCENDIES



La prochaine séance publique de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le **mercredi 13 mars 2019, à 20 h** au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe se tiendra le **lundi 4 mars 2019 à 20 h**.

En ce qui concerne la date et l'endroit où se tiendra la prochaine séance publique de la Régie des incendies du Centre de Mékinac, vous êtes invité à suivre l'information sur le panneau numérique situé près de la COOP de Solidarité (rue du Moulin) ou sur le site web : www.st-adelphe.qc.ca

Cordiale bienvenue à ces séances publiques!

RAMONAGE

Les entreprises Gélinas offrent le service de ramonage, d'installation, de réparation et d'inspection des cheminées.

On peut rejoindre M. Mario Gélinas au 819 247-1886 cell., ou au 819- 539-5881.



PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le contribuable dont le compte de taxes municipales est supérieur à 300 \$, a droit à 3 versements.

La date d'échéance pour le 1^{er} versement était fixée au 26 février 2019.

Le deuxième versement sera dû le 15 mai 2019 et le troisième le 15 août 2019. Après ces dates, les taxes non acquittées porteront intérêt au taux de 10% l'an et de 5 % en frais d'administration.

Les taxes peuvent être acquittées par le service postal, par l'intermédiaire des Caisses populaires Desjardins, par Internet, ou directement au bureau du secrétariat municipal 150, rue Baillargeon à St-Adelphe.

(Prendre note que le paiement par carte de débit est NON disponible au secrétariat municipal).

SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

La Régie des incendies du Centre-Mékinac, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure le **dimanche 10 mars 2019** pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, de remplacer la pile.

Un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.



JOYEUX ANNIVERSAIRE!

*Nos meilleurs vœux à ceux et celles qui célèbrent un Anniversaire de naissance en mars.
Heureux Anniversaire!*

12 mars : Thérèse Lafontaine-Cossette	13 mars: Marie-Reine L.-Douville
14 mars: Carmen Labranche-Veillet	14 mars : Philippe Clermont
15 mars: Jeannine Déry-Charest	21 mars: Éloi Bureau
22 mars: Réjeanne Angers-Hardy	25 mars: Réjeanne Lafontaine-Brouillette
25 mars : Georges-Henri Perron	29 mars : Rachel Lafontaine
29 mars : Colette Laquerre	30 mars : Abbé André Martel



BONNE FÊTE!!!

BIBLIOTHÈQUE

CALENDRIER D'OUVERTURE: de votre bibliothèque située au 601, rue Principale :

lundi de 14h à 16h; mercredi de 14h à 16h et de 18h à 20h; vendredi de 9h à 11h.

Numéro de la bibliothèque 418-322-5736.

Nouveautés du mois : *À l'ombre de la mine* de France Lorrain.



Abigaël : messagère des anges de Marie-Bernadette Dupuy

Les enfants du fleuve de Lisa Wingate

La lettre d'amour interdite de Lucinda Riley

Une vie sans peur et sans regret de Denise Bombardier

Votre bibliothèque est affiliée au Réseau BIBLIO.

À partir du site www.reseaubibliodubec.gc.ca, vous pouvez consulter en ligne les livres qui s'y trouvent.

Au plaisir de vous accueillir à votre bibliothèque !

Bernita Tétrault, coordonnatrice

PRÉVENTION SUICIDE

Tu penses au suicide, tu es inquiet pour un proche, ou tu as perdu un être cher par suicide? N'attends pas, demande de l'aide. Tu es important/e pour nous.

Le suicide n'est pas une option. Si tu as besoin d'aide pour toi ou un proche :

1 866 APPELLE ou 1 866 277-3553

Centre prévention suicide 2553, ave. Georges Shawinigan G9N 2P4; 1 819-539-3232.



PENSÉE DU MOIS

Il est plus intelligent d'allumer une toute petite lampe que de se plaindre de l'obscurité.

(Lao-Tseu)

FEMMES DE MÉKINAC!

Rendez-vous gourmand: 6 mars 2019 de 13h15 à 15h30. Au centre de femmes.

Thème : Pousses et germinations avec France Delisle.
(Contribution volontaire appréciée).

Journée des femmes: 7 mars de 11h30 à 14h30. Au centre de femmes.

Apportez votre lunch pour dîner. Avec Mathilde Cinq-Mars.
(Contribution volontaire appréciée).

Causerie-Atelier-Femmes-Échanges: 13 mars de 13h15 à 15h30. Au centre de femmes.

Présentation des services du Centre de recherche d'emploi de la Mauricie.
Avec Justine Angers du CREM. (Contribution volontaire appréciée).

Souper-spectacle Projet Stérone: 16 mars au Centre des Arts populaires de Nicolet.

15 \$ payable à l'inscription. Places limitées. Réservation obligatoire.

Assemblée générale annuelle: 21 mars. Une invitation personnelle vous sera adressée.

Atelier créatif: 25 mars de 13h30 à 15h30. Au centre de femmes. Tirage d'un panier cadeau.

Thème : Aromathérapie : les applications au quotidien. Avec Aliksir.
(Contribution volontaire appréciée).

Assemblée de cuisine: 28 mars de 11h30 à 14h30. Dîner à la cabane à sucre. 20 \$ Places limitées.

Chez Angelo et Anita, 1631, chemin St-Georges Ste-Thècle.

Réservation du 4 février au 21 mars.

Info : *Julie Bordeleau*, agente de promotion, infos (418) 289-2588.



SALON CONTACT EMPLOI PORTNEUF



Le Salon Contact Emploi Portneuf se tiendra le jeudi 28 mars de 10 h à 20 h, aux gymnases de l'école secondaire de Donnacona. Sur place, près de 60 entreprises vous attendent avec plus de 600 emplois offerts.

Le Salon virtuel diffusera les postes sur son site Internet du 29 mars au 5 avril 2019. Vous serez alors en mesure d'offrir vos services par courriel aux employeurs qui pourront éventuellement vous inviter personnellement à venir les rencontrer.

Le Salon Contact Emploi Portneuf c'est : une zone jeunesse animée (emplois d'été, outils de recherche d'emploi, etc.). L'endroit pour se trouver un emploi dans Portneuf.

Pour obtenir plus d'information, visitez le site www.contactemploiportneuf.com

Julie Trudel, coordonnatrice 418 284-2552

CALENDRIER DÉCHETS DOMESTIQUES ET RÉCUPÉRATION

Prendre note que les prochaines dates pour l'enlèvement des ordures ménagères, ainsi que pour la récupération se tiendront les mêmes journées :

les **JEUDIS 28 février, 14 mars et 28 mars 2019.**

Les citoyens qui veulent se procurer une copie du calendrier de vidange et récupération 2019 peuvent l'obtenir au secrétariat municipal ou sur le babillard à l'entrée de l'hôtel de ville.



REMERCIEMENTS FÊTE AU VILLAGE



La Société historique de St-Adelphe, en collaboration avec la section locale de la Fabrique Saint-Cœur-de-Marie, prenait en charge l'organisation de la *Fête au village* annuelle dans notre communauté en date du 19 janvier dernier.

Nous avons pu, à cette occasion, profiter de la collaboration de la Municipalité de Saint-Adelphe pour l'obtention gratuite de la salle municipale et réaliser notre activité traditionnelle.

Plus d'une centaine de personnes avaient réservé leur billet pour cette agréable rencontre sociale. Les froids extrêmes qu'on a connus, ont cependant diminué l'ardeur des déplacements. Nous avons tout de même réuni un nombre appréciable de participant/e/s et la soirée s'avérait un bon succès.

Madame Nancy Drolet nous a offert une ambiance conviviale et parfois survoltée à travers sa musique de danse entraînante et ses chansons rythmées.

Comme les profits de la soirée étaient dédiés entièrement pour le soutien de notre église, nous avons pu verser un bénéfice net de plus de 800 \$ à cette œuvre.

Gros merci à la Municipalité, à la Société historique, aux responsables de la section locale de la Fabrique, à tous les vendeurs et vendeuses de billets, de même qu'à toutes les personnes qui nous ont encouragés en participant directement ou indirectement à cette rencontre sociale.

Jacques Thiffault, président Société historique

Claude Thiffault représentant de la Fabrique St-Cœur-de-Marie

MAISON DES FAMILLES

Mercredi 13 mars : De 9h à 11h30 CLUB COUTURE

En groupe, venez confectionner un projet collectif
(machines à coudre disponibles au besoin) Du 13 au 27 mars.

Jeudi 21 mars : De 9h30 à 11h. SORTIE À LA PISCINE

Accompagnés de vos petits, venez passer l'avant-midi à la piscine au
Lagon Bleu de Shawinigan. Une belle activité d'initiation à la natation!
Activité parents/enfants.

Samedi 23 mars : De 19h à 21h. PIÈCE DE THÉÂTRE. 5 \$ membre - 10\$ non-membre

À l'Auditorium de l'école secondaire Paul-Lejeune de St-Tite; le théâtre Parminou vous présente « Je courais, je courais, je courais ». Un exercice touchant et humoristique pour s'entraîner au bonheur parental.

Activité pour les parents seulement.

Pour info ou vous inscrire : 418-365-4405.



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MÉKINAC



Des loyers à prix modique pour personnes à faible revenu sont disponibles à la Résidence de la Rive, située au 80, rue du Moulin à Saint-Adelphe (H.P.R.).

Des conditions s'appliquent.

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec Monsieur Marc-André Moreau, directeur, au numéro 418 289-4033.

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ACTIVES DE MÉKINAC



L'APHA Mékinac a pour mission de soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition.

Informez et sensibilisez la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac. Pour information : 418-289-3630 www.apham.org

Calendrier des activités **MARS 2019**

Jeudi 7 : Viactive adaptée et jeux. Atelier « À vos frigos » ouvert à tous (gratuit).

Un minimum de 15 personnes est requis.

Mercredi 13-20 : Viactive adaptée, ateliers d'art, chants, jeux et soupe de l'amitié.

Jeudi 14 : Ateliers libres.

Jeudi 21 : Cuisine collective.

Mercredi 27 : Conférence de Mme Céline Raymond, nutritionniste suivi d'un dîner fraternel et bingo.

Aquaforme les Mardis : les 5-12-19 et 26 mars.

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Aider sans s'épuiser : Négociation du contrat. Il pourrait être important selon votre situation d'établir un contrat avec la personne que vous aidez et la famille proche afin de définir vos limites et de responsabiliser les personnes concernées dans le but d'éviter des conflits et de l'épuisement.



Mardi le 5 mars à 13h15 à St-Luc-de-Vincennes.

Jeudi le 7 mars à 13h15 à Ste-Thècle local 213.

Lutte contre l'insomnie : Formation où l'on expliquera les différents facteurs qui contribuent à l'insomnie et on vous fera connaître les conditions favorables pour un sommeil de qualité. INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

Mardi le 12 mars de 18h30 à 20h St-Luc-de-Vincennes.

Jeudi le 14 mars de 13h15 à 14h45 Ste-Thècle local 213.

Financé par l'APPUI Mauricie.

Bienfaits de la zoothérapie : Les petites bêtes de compagnie savent nous reconforter, nous faire rire et nous sécuriser. Quels sont les impacts et les avantages de leurs présences dans les CHSLD, ou en maison de retraite?

Nicolas Desfossés, intervenant de la Maison Carpe Diem sera présent.

Mardi le 19 mars (reprise de février).

De 13h30 (exceptionnellement) à 15h à St-Luc-de-Vincennes.

Inscription obligatoire.

Apprendre à lâcher prise : Formation qui amène les participants/es à se questionner sur les situations de la vie et les gens qui les entourent.

Mardi le 26 mars de 13h15 à 14h45 à St-Luc-de-Vincennes.

Jeudi le 28 mars de 18h30 à 20h à Ste-Thècle local 217.

En collaboration avec l'Association des cardiaques.

Financé par l'APPUI Mauricie.

Pour info sur ces activités (418) 289-1390. Devenez membre de l'Association pour seulement 5 \$.

REMERCIEMENTS

Toute âme qui s'élève, élève le monde. (Gandhi)



Suite au décès de monsieur Julien Genest, votre sincère sympathie nous a aidés à vivre ces heures pénibles qu'on ne peut exprimer que par le langage de l'acceptation.

Profondément touchés de vos condoléances, nous vous remercions de nous avoir manifesté votre amitié si réconfortante, ainsi que toutes vos bienveillances à notre égard.

Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

Son épouse Monique;

Ses enfants Jean-François (Vicky), Julie (Jean-Philip) et Nicolas (Éliane);

Ses petits-enfants Emmy, Mégane, Janie, Liam et Noah;

*Ses frères et sœurs Marie-Claire (feu Jean), Jeanne-D'Arc Gaston,
Gabrielle (feu André), Armande, Roger (Thérèse),
Maurice (Sylvie), Madeleine (Jacques), Marcel,
Germain (Hélène), Gérard (Francine) et René (Nancy);*

Ses beaux-frères et belles-sœurs;

Ainsi que tous les membres des familles Perron et Genest.

FADOQ SAINT-ADELPHÉ

Souper mensuel : Prendre note qu'il n'y aura pas de souper en mars.



Le prochain souper aura lieu à la cabane à sucre Chez Bédard le **5 avril** prochain vers 11 h 30. Venez avec vos amis/amies.

Coût : 21 \$ par personne, taxes incluses. Vous pouvez apporter votre vin ou votre boisson.

Assemblée générale annuelle: L'A.G.A. se tiendra le **mercredi 17 avril à 10h30**.

Un repas froid sera offert gratuitement à tous les membres présents.

Les personnes intéressées à se présenter à un des postes du conseil d'administration peuvent le faire auprès de Lise Veillette 418 322-5474, à compter du 11 mars jusqu'au 1^{er} avril 2019.

Madame Bernita Tétrault se présentera au poste de la présidence.

Je vous invite à vous présenter en grand nombre.

Un gros merci pour votre implication. *Bernard Campeau président.*

DICTONS POPULAIRES

Voici comment on voyait le temps autrefois avec ses dictons populaires:

Février trop doux, printemps en courroux!

Si mars entre en mouton, il en sort comme un lion!

Chaud à la Saint-Joseph, l'été sera bref! (19 mars).

S'il gèle à la Saint-Gontran, le blé ne deviendra grand! (28 mars).

La neige au mois de mars vaut du blé, mais fait un mois d'avril gelé.



REMERCIEMENTS



Vos paroles attachantes et des plus apaisantes ont été accueillies et appréciées comme une source d'espérance dans les moments douloureux au décès de Monsieur Marcel Charest.

Attendris par vos encouragements et votre réconfort, nous vous témoignons notre profonde reconnaissance.

Merci d'avoir été là.

Sa conjointe Diane Perron;

Ses enfants Christian (Sylvie), Roger (Josée), Guylaine (Alain), Normand (Line) et Chantal;

Ses petits-enfants Jessica, Érika, Steven, Catherine, Gabrielle, Jayson, Carolanne, Florence;

Ses arrière-petits-enfants Élie, Ariane, Béatrice et Jacob;

Les enfants de sa conjointe Marco (France), Sylvain (Hélène) et leurs enfants;

Ses sœurs Marie-Berthe, Brigitte, Anita et Réjeanne (Georges-Henri);

Ses belles-sœurs de la famille Sanscartier : Gisèle, Ghislaine et Rolande;

Ses beaux-frères de la famille Sanscartier : Réal (Georgette), Claude et André (Mariette);

Ainsi que tous les autres membres des familles Sanscartier, Perron et Charest.

LA FABRIQUE

REPAS PARTAGE : Le mois de Mars nous ramène comme à chaque année le repas-Partage au profit de l'organisme Développement et Paix.



**Développement
et Paix**

Le repas partage fait appel au sens de l'entraide et de la générosité permettant de ramasser des fonds pour venir en aide à des œuvres de soutien dans les pays sous-développés.

Cette année, nous partagerons les bénéfices entre Développement et Paix et notre église pour le chauffage.

La population répond toujours de façon généreuse à cette invitation qui aura lieu le **17 mars prochain après la messe, à la salle municipale**. Les Chevaliers de Colomb concocteront un brunch copieux pour cette occasion.

Des billets seront offerts par des bénévoles au cours des prochaines semaines

Le coût du billet est de 15 \$. Pour plus d'information : Claude Thiffault 418 322-5999. Aucun billet ne sera vendu à la porte.

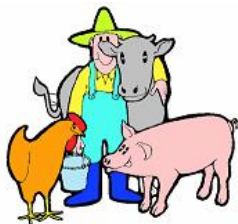
Carême et Semaine sainte :

- | | |
|------------|--|
| 7 avril : | messe et sacrement du pardon |
| 14 avril : | Dimanche des Rameaux (tressé ou pas, 3 \$) |
| 18 avril : | Jeudi saint à 19 h messe (vin et galette servis après la messe) |
| 19 avril : | Vendredi saint : 15 h célébration de la Parole ; 19 h chemin de croix |
| 20 avril : | Samedi saint : Ste-Thècle 20 h ; St-Éloi (Montauban-les-Mines) 20 h.
St-Adelphe <u>aucune célébration</u> |
| 21 avril : | Pâques (eau de Pâques disponible). |

Le comité de liturgie de Saint-Adelphe

BELLES TROUVAILLES D'AUTREFOIS

BESOIGNES D'AUTREFOIS: Certaines besognes continuent d'occuper en hiver : menuiserie, artisanat, coupe de bois, battage des céréales, foulage de l'étoffe, boucheries ou le train d'étable matin et soir.



Tôt le matin, le fanal à la main, on se rend aux animaux pour les nourrir de foin qu'on descend par la trappe du fenil, d'avoine donnée aux chevaux, de bouette (mélange d'eau et de restes de table) aux cochons. Les bêtes sont écurées et on leur fait une litière neuve de paille. Les vaches sont traites pendant ce temps par la fermière et ses filles.

L'hiver est aussi un temps propice pour réparer ou fabriquer un outil, un instrument utilitaire ou un meuble pratique comme une chaise, une commode, une armoire. Le merisier, le frêne, l'érable, le pin, le bois blanc (tilleul)... seront appréciés pour les créations. Les fonds de chaises seront tressés en babiche (lanières de peaux d'animaux, d'anguilles ou d'écorce d'orme).

À la mi-décembre, il faut songer à préparer la nourriture des Fêtes et celles-ci terminées, il faut s'atteler à la confection des vêtements. L'épouse et ses filles n'ont pas le temps de chômer. Le filage et le tissage près de la fenêtre meublent de longues heures de travail. Près du poêle, grand-maman tricote allègrement chaussons, foulards, mitaines et tuques. Seule ou en corvée réunissant quelques femmes, on produira aussi de belles courtepointes ou couvre-pieds faits de morceaux de tissus de différentes couleurs découpés et assemblés en figure ou motifs variés.

En hiver, on fabriquera aussi le chapeau de paille avec les belles tiges de blé, de seigle ou d'avoine qu'on gardait au grenier. Trempées dans l'eau pour les ramollir, on peut les tresser en plusieurs brins en même temps. Les tresses écrasées seront ensuite cousues selon la grandeur et la forme désirées. On ajoutera aux chapeaux de femmes des bordures de mousseline, de coton, ou de soie pour les décorer. Tous les travaux occasionnent souvent des gerçures ou crevasses aux mains. Pour cela, on se fabrique une pommade comme remède faite de moelle de bœuf, de graisse de rognon de veau, de miel, d'huile d'olive et de camphre.

LES BOUCHERIES: À chaque année, il faut se résoudre à abattre des animaux car on ne peut les garder tous pour l'hiver, car la saison est longue et on manquerait d'espace et de nourriture.

On tuera à l'occasion un bœuf, une vache, un veau, mais la viande de porc est ce qu'on préfère vraiment. Dans le croissant de la lune en décembre, on invite des voisins pour faire la boucherie. Il fait assez froid maintenant pour que la viande se conserve. Le cochon est amené de force sur un support et couché sur le côté puis solidement retenu et attaché. Un des invités a pour tâche de saigner l'animal. Les enfants se bouchent les oreilles ou vont se cacher dans la maison. Le grand couteau s'enfoncera dans le cou de la bête pour couper la veine jugulaire.

La ménagère tient une poêle pour récupérer le sang et le transporter dans une chaudière. Le porc a cessé ses cris et ses débâtements. Une grande cuve ou auge a été déposée sur un feu extérieur pour nettoyer la carcasse. La peau sera grattée pour enlever tous les poils. S'il en reste, on les brûle à la chandelle ou avec de la paille. Découpé par le ventre, tête en bas, le porc est suspendu sur une échelle déposée en appui sur l'étable pour enlever les entrailles et pour laisser reposer la viande qui sera ainsi de meilleure qualité. La carcasse devra reposer 24 heures avant d'être dépecée. Les hommes auront droit à un bon coup de whisky-maison avant de repartir chez le voisin pour un autre abattage.

BELLES TROUVAILLES D'AUTREFOIS (SUITE)

Les intestins sont apportés dans le fournil pour être vidés, dégraissés et nettoyés. On les remplira du sang de l'animal auquel sont ajoutés du sel, du poivre, du lait, de l'oignon et du lard : c'est le boudin qu'on cuira 20 minutes dans l'eau. On mangera le boudin cuit au four avec de la graisse.

Du cochon qui a été débité, on conserve à peu près tout de la tête à la queue. Avant Noël, il faut tout préparer en charcuterie. La tourtière sera faite d'un mélange assaisonné de porc, de bœuf, de veau et de pomme de terre. Pour le ragoût de pattes, on utilise deux pattes auxquelles on ajoute du bœuf, du poulet, du veau, de l'oignon, de la farine grillée, du sel et des épices. La tête fromagée proviendra de la tête qu'on a débarrassée des dents et des yeux. On ajoute à la recette, une patte, des carottes, de l'ail, de l'oignon, du clou de girofle, du laurier, du céleri, de l'eau, du sel et du poivre. Lorsque le mélange est bouilli puis refroidi, on détache la viande des ossements, on garde le bouillon, puis on versera viande et bouillon dans des moules.

Avec le cochon, on fera aussi de délicieux jambons fumés au-dessus d'un feu de sciures de chêne, de hêtre ou d'érable et auquel on ajoute des feuilles d'arbrisseaux qui dégagent une bonne odeur.

Viendront aussi les saucisses et le bon creton, mais le lard reste un mets qu'on mange toute l'année. Il est conservé en morceaux sur des couches de sel dans des saloirs (barils) de chêne ou de frêne. De la saumure (eau très salée) est ajoutée pour assurer une bonne conservation.

L'abattage du bœuf diffère un peu car on l'assomme d'un coup de masse avant de le saigner. On ne garde pas son sang. Ouvert et nettoyé, il est scié en deux et suspendu aux poutres de la grange. Il sera débité en morceaux qu'on dépose dans des quarts ou barils de bois. La peau sera tannée pour faire du cuir utile dans la fabrication de chaussures et de harnais.

LES CHANDELLES: Suite aux boucheries, on pourra utiliser la graisse des animaux pour fabriquer des chandelles ou bougies de suif.

Une mèche de coton attachée à une baguette et plongée dans un contenant de suif en ébullition puis replongée rapidement dans l'eau froide pour figer le produit. L'opération est répétée jusqu'à grosseur voulue pour la bougie.

La ménagère ajoutera de la résine ou de l'alun pour obtenir une chandelle plus rigide. Certains utiliseront des moules dans lesquels des mèches sont placées et sur lesquelles on coule du suif bouilli. Le bougeoir en fer blanc et le chandelier serviront à s'éclairer aux temps anciens. Mais au début des années 1900, viendra la lampe à l'huile de charbon plus pratique qu'on se procurera au magasin général.

Jacques Thiffault, président Société d'histoire

RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE MÉKINAC

Pour des informations qui ne nécessitent aucune urgence ou pour une demande de permis de brûlage, veuillez prendre note du nouveau numéro pour rejoindre la Régie.

Téléphone : 418 365-1866 et télécopieur : 418 365-1593 info.rcm@regionmekinac.com

Site Internet : www.sricm.ca

Mélissa Dessureault, adjointe administrative



INSPECTEUR MUNICIPAL



Un permis municipal est obligatoire AVANT d'entreprendre des travaux de rénovation, de construction ou de démolition de bâtisses, fosses septiques, puits d'eau potable, ou déplacement de bâtiments.

Il est préférable de téléphoner à l'avance avant de se présenter au bureau de l'inspecteur municipal qui pourrait être absent, puisque des vérifications sont régulièrement faites à l'extérieur, pour des permis, ainsi que pour le bon fonctionnement des systèmes liés à l'eau potable ou à l'assainissement des eaux : 418-322-5721 poste 3. Merci.

Jean-Philippe Drolet, inspecteur municipal

CAMPAGNE « OSEZ LE DONNER »



Nous récupérons maintenant les batteries de véhicules (voitures, camions, tracteurs, v.t.t., etc...). L'argent servira à des œuvres humanitaires.

IMPORTANT : LES APPORTER AU 100, RUE PRINCIPALE À SAINT-ADELPHÉ; OU APPELEZ ET J'IRAI LES CHERCHER 418 322-5978.

(PAS DE PILES ORDINAIRES, NI DE PETITES BATTERIES, LES APPORTER AU BUREAU MUNICIPAL).

Nous récupérons toujours les soutiens-gorge (pour aider à vaincre le cancer du sein), ainsi que les lunettes et les timbres usagés pour les pays sous-développés. Les attaches à pain, goupilles de canettes, bouchons en métal (bière ou boisson gazeuse), viennent en aide aux enfants. Les cartouches d'imprimante, cellulaires et IPOD sont remis à la Fondation MIRA qui vient en aide aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Déposez vos articles bien démêlés aux endroits suivants : Bureau municipal de Saint-Adelphe, 150 rue Baillargeon; COOP Univert 501, route 352 St-Adelphe; ou Centre d'Action bénévole de Mékinac 752, boul. St-Joseph St-Tite.

Merci !

Gérald Lafontaine, responsable

BIEN RÉCUPÉRER À LA MAISON

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS VOTRE BAC DE RÉCUPÉRATION :

Pots et bouteilles de verre ou de plastique, canettes, boîtes de conserve, assiettes d'aluminium, papier d'aluminium, papiers, journaux et cartons. Les sacs de plastique seront regroupés dans un seul sac. **IMPORTANT : RETIREZ LES PAPIERS DU PUBLISAC.** Rincez légèrement les contenants et sacs souillés avec l'eau de vaisselle.



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

MATIÈRES REFUSÉES DANS VOTRE BAC DE RÉCUPÉRATION :

Vêtements, appareils électriques ou électroniques, appareils ménagers, branches, feuilles, contenants de peinture;

contenants de plastique  (6) : (styromousse, ustensiles en plastique, mini contenants de crème à café, contenant de yogourt individuel);

Objets longs : cordes à linge, boyau d'arrosage, fils électriques. Les objets plus petits qu'un 2 \$.

Les cartons souillés à plus de 25% avec de l'huile, de la graisse ou de la nourriture.

Avant de jeter un objet à la poubelle, pensez réparation, don ou écocentre!

MESSAGE DU MAIRE

FÉLICITATIONS AU COMITÉ DU TOURNOI DE HOCKEY BOTTINE



La Municipalité de St-Adelphe est fière de souligner l'immense succès qu'a connu le Tournoi de hockey bottine pour une 12^e année consécutive.

J'adresse mes sincères félicitations et mes remerciements chaleureux au Comité organisateur qui, d'années en années, déploie tous les efforts pour faire de Saint-Adelphe un lieu de vie des plus dynamiques.

Merci aux responsables: Jean-Philippe Lafontaine, Marc-André Denis, Alexandre Trudel, Rémi Blouin, Nicolas Genest, Jérôme Lafrenière, Marc-Antoine Denis, Laurianne Bacon, Anthony Trudel, Mélanie Thiffault, Charles Bacon, Denis Bordeleau, Caroline Moreau et Simon Genest.

On sait qu'au fil des années, les fonds amassés ont servi à la réalisation de projets structurants pour notre communauté, à faire l'acquisition de matériel sportif et culturel, à permettre l'achat de nombreux accessoires: haut-parleurs extérieurs, partenariat pour le système de son de la salle municipale, machine à barbotine (slush), tapis de caoutchouc (protecteur de lames de patins), foyer extérieur, zamboni, tableau indicateur, raquettes pour l'école primaire, équipements de gardien de but, gilets de hockey, buts et filets, émetteur radio, achat d'une télévision de 65 pouces et achat en partenariat d'un amplificateur d'onde cellulaire pour l'hôtel de ville, contribution pour le terrain de balle, don pour le toit sur la patinoire, grattoirs et enfin, combien d'autres engagements, non énumérés ici, qui ont eu une incidence remarquable et bénéfique sur le développement du sport dans notre municipalité.

Vraiment, les membres du Comité du Tournoi de hockey bottine et le réseau de bénévoles qui les épaulent sont des gens de cœur qui dynamisent leur milieu de vie.

Je remercie les associations du milieu qui ont mis leurs locaux à la disposition du comité ; merci aussi aux équipes, joueurs et entraîneurs, aux spectateurs, aux arbitres, ainsi qu'aux commanditaires.

Mes meilleurs vœux accompagnent les organisateurs dans les éditions futures! Et Félicitations également à ceux et celles qui ont remporté cette année les trophées et les bourses associées!

Paul Labranche, maire

CENDRE JETÉE

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone, c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage, sur une surface non combustible.



Avant de les déposer aux vidanges, il faut s'assurer qu'elles soient complètement refroidies.

Une fois bien refroidies, il est recommandé de les mettre dans des sacs de plastique bien scellés et assez épais pour qu'il n'y ait aucune rupture lors du transport par les camions de vidange.

« ÉCONOMISER L'EAU, C'EST »...



- Prendre une douche rapide : une ou deux minutes de moins peut permettre d'économiser près de 2500 litres d'eau par mois.
- S'assurer de la bonne fermeture des robinets après utilisation.
- Éviter de laisser couler l'eau inutilement lorsqu'on se brosse les dents, ou lorsqu'on lave le véhicule.
- Procéder à l'achat d'une toilette dont le réservoir contient un volume d'eau réduit.
- Utiliser le lave-vaisselle et la laveuse lorsqu'ils sont remplis à pleine capacité.

NOUVELLE ÉTAPE DU TOURNANT MISSIONNAIRE



Dernièrement, chaque paroisse du diocèse de Trois-Rivières a reçu un « Questionnaire d'analyse pour le plan immobilier de la paroisse ». Ce questionnaire émane du Comité sur l'avenir des églises en Mauricie sous la responsabilité de Monsieur René Beaudoin.

Objectifs du questionnaire : Vérifier l'état actuel des bâtiments de la communauté, leur utilisation et les besoins du milieu.

Ce questionnaire doit être rempli de façon réaliste, par le marguillier avec le Comité local des affaires économiques (CLAE) et l'Équipe de vie communautaire (ÉVC). Une fois le questionnaire rempli, le Conseil de Fabrique avec l'Équipe pastorale paroissiale (ÉPP) prend connaissance de ces informations dans le but de se donner une vision commune pour l'avenir du parc immobilier de la paroisse St-Cœur-de-Marie.

Benoit Muhindo Matiri, prêtre administrateur



Mars 2019



Dimanche		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Nous vous rappelons que toutes les sorties et activités organisées par le Centre de Loisirs sont offertes à toute la population, peu importe l'âge...</i>						1 Jeux de cartes 19h30 	2 Danse en ligne 19h 
3	4  Piscine Cinéma Séance municipale	5  Laser Tag & Récré-o-fun	6  Ski et glissade à Vallée-du-Parc	●	7 	8  Cataractes de Shawinigan 19h30	9 Danse en ligne 19h 
10 On avance l'heure 	11	12	13 Séance M.R.C. 20h	14 	☾	15 Jeux de cartes 19h30 	16 Danse en ligne 19h 
17 Dîner Développement et Paix (Fabrique)	18	19 Saint Joseph	20  Printemps	21 ○	22 Jeux de cartes 19h30 	23 Danse en ligne 19h 	
24 31	25	26	27	28 	☾	29 Jeux de cartes 19h30 	30 Danse en ligne 19h 

Info 418-322-6665 (Isabelle) zab-bou@hotmail.com